

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION SYNDICALE N'EST PAS NÉGOCIABLE !

Dans cette période préoccupante pour l'avenir de notre démocratie tant républicaine que sociale, vous avez tenté une nouvelle fois, au prétexte fallacieux que notre communication syndicale serait politique, de nous en interdire la diffusion auprès du personnel.

Nous avons rédigé un petit bréviaire à destination d'une direction d'entreprise, comme la vôtre, qui tente de censurer notre droit à l'expression syndicale :

- Le Code du travail en son article L.2142-5 nous reconnaît une grande liberté dans le contenu de nos tracts, affiches et publications, contenu librement déterminée par nous-même. Et oui, le lien de subordination ne s'applique pas encore à déterminer notre manière de penser.
- Si nos communications syndicales vous paraissent par trop politiques, rassurez-vous c'est tout à fait normal de votre point de vue puisque notre organisation syndicale appelle à soutenir les forces politiques les plus à mêmes à porter nos revendications CGT et pas celles du camp patronal !

Comme indiqué au préalable, notre droit à la communication syndicale n'est pas négociable et nous vous demandons de cesser toute intimidation à notre rencontre (...)

• En cela, le Front Populaire porte dans son programme des propositions concernant l'annulation de la réforme des retraites contre laquelle nous nous sommes battus durant plusieurs mois, sur des augmentations de salaire portant le SMIC à 1600 euros nets ce qui se rapproche de notre revendication à 1800 euros nets, de supprimer toutes les exonérations de cotisations sociales qui font parties intégrantes de notre salaire, de réduire la durée du temps de travail à 32h, la remise en place des CHS-CT et des CE, etc.

• Contrairement au RN qui distingue par les origines et les religions le droit à appliquer aux travailleuses et aux travailleurs dans notre pays, qui a des candidates et candidats condamner pour des délits de propos racistes, qui porte des reculs sociaux graves dont la remise en cause de l'égalité entre femme et homme, des remises en cause du droit de grève et des libertés syndicales, etc. Mais ce parti de la haine, et vous ne le savez que

trop bien, donne toutes les garanties à votre camp patronal que notre droit du travail va être balayé, que la politique de ruissellement mise en place par la présidence Macron va s'amplifier et que vos dividendes vont encore grossir quand nos salaires vont toujours stagner, etc.

Comme indiqué au préalable, **notre droit à la communication syndicale n'est pas négociable** et nous vous demandons de cesser toute intimidation à notre rencontre lors de la diffusion de nos expressions syndicales. •

